

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Postulat
Titre : Pour un programme de reconversion des conductrices et conducteurs de taxis et de VTC vers les transports publics
Initiant-e(-s) : Johann Dupuis (EàG)

Les conditions de travail des conductrices et conducteurs de taxis lausannois sont un sujet d'inquiétude de longue date pour le Conseil communal¹. Cette profession subit de plein fouet les effets conjugués d'une concurrence entre un nombre élevé de prestataires - dont des multinationales faisant pression sur les prix – doublés d'une demande stagnante pour des transports en véhicule privé. En l'absence de convention collective de travail et de régulation sur les salaires minimaux, cette situation a pour conséquence des conditions de travail difficiles et des salaires horaires parfois extrêmement bas. A cela s'ajoute le risque que le nombre de concessions de taxis distribués par les collectivités publiques de la région lausannoise soit revu à la baisse à l'avenir, ce qui pourrait mener à des pertes d'emploi pour les conductrices et conducteur.

Il se trouve qu'en parallèle, les transports publics de la région lausannoise font face à la situation inverse, puisque les développements actuels et importants du réseau de transports publics s'accompagnent d'une pénurie de conductrices et de conducteurs.² Or il est essentiel de pallier rapidement cette pénurie puisqu'elle constitue une menace pour la qualité de l'offre en transports publics et pour les conditions de travail du personnel actuel, sous pression de cadences difficiles à soutenir.

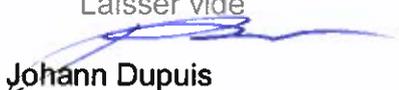
Constatant que le développement des transports publics de la région de Lausanne est une priorité du programme de législature ainsi que du Plan Climat, **le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité d'établir, en partenariat avec le Canton de Vaud et les TL, un programme de reconversion des conducteurs de taxis et de VTC vers les transports publics.**

Un tel programme de reconversion pourrait en effet contribuer à réduire la pénurie de conductrices et de conducteurs ayant cours dans les entreprises de transport public tout en proposant une alternative viable économiquement aux conductrices et conducteurs de taxis et de VTC victimes du marasme économique ambiant.

Lausanne, le 2 septembre 2024

Signataire(s) :

Laisser vide


Johann Dupuis

¹ Cf. Junod, Grégoire, 1999, Interpellation urgente : "Pas de convention collective pour les chauffeurs de taxi : la ville a-t-elle l'intention d'intervenir ?" et Dupuis, Johann, 2024, Interpellation urgente : "Que fait la Municipalité de Lausanne contre les rémunérations scandaleusement basses des chauffeuses et chauffeurs de taxi officiels lausannois?"

² <https://www.24heures.ch/les-tl-doivent-recruter-plus-de-600-chauffeurs-en-sept-ans-711567851792>

Conseil communal de Lausanne

L'initiant-e propose au Conseil de renvoyer ce postulat :

En commission